

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 21 mars 2019 à 18h30,****A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Christèle ANCIAUX	
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 16 <sup>ème</sup> délibération
5	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
9	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
10	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
11	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Georges BUISSON
12	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
13	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
14	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 3 <sup>ème</sup> délibération
15	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	
16	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
18	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
20	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
21	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Départ après la 1 <sup>ère</sup> délibération
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
24	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
25	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
26	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
27	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
28	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
31	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	Départ après la 34 <sup>ème</sup> délibération
32	MERY	T	Eudes BOUVIER	
33	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 3 <sup>ème</sup> délibération
34	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
35	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
36	MOUXY	T	Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
37	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
38	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
39	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
40	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
41	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
42	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
43	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
44	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
45	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
46	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
48	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
49	VOGLANS	T	Martine BERNON	



26 communes présentes

**Absents excusés :**

BRISON SAINT INNOCENT

Florence DUNOYER

**Autres présents non votants :**

Marc MORAND

Charles-Adrien LOUIS

Laurent LAVASSIERE

Olivier VERDENAL

Christophe PIRAT

Véronique MERMOUD

Thibaut DERRIEN

Hanane MAJID

Julie ECALARD

Estelle COSTA de BEAUREGARD

Matilde HABOUZIT

Alicia CHARDON

Eline QUAY-THEVENON

Noemie BOURGADEAU

Pugny-Chatenod

Bureau d'études B&L Evolution

Directeur Général Adjoint des services

Directeur financier

Directeur des services à la population

Directrice du pôle Aménagement

Chargé de mission PCAET

Responsable Habitat – Politique de la Ville

Responsable Communication et Relations Publiques

Responsable juridique/Assemblées

Pilotage de la Performance

Contrôleuse de gestion

Assistante de direction

Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 14 mars 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 48 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 48 présents, et 51 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 22 Année : 2019

Exécutoire le : 20 MARS 2019

Affichée le : 20 MARS 2019

Visée le : 20 MARS 2019

### FINANCES

#### AP/CP 028 – Aménagements nord du lac - Ouverture

Vu l'article L2311-3-I du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac projette l'aménagement de mobilité douce sur le territoire de la Chautagne « Aménagement Nord du Lac ». L'objectif est de créer des liaisons douces entre la ViaRhôna et le lac du Bourget mais aussi d'améliorer les services pour les usagers. Monsieur le Président propose de gérer les Aménagements Nord du Lac par un AP/CP. Monsieur le Président rappelle que l'adoption, la modification, ou la clôture d'un AP/CP se traduit par le vote d'une délibération en Conseil.

#### OPÉRATION

Intitulé de l'opération :	<b>Aménagements nord du lac</b>
Budget :	PRINCIPAL
Imputation analytique :	<b>143-20 / 143-20AP</b>
Montant initial de l'opération :	<b>5 000 000,00 euros</b>

#### DÉPENSES

	Voté
Dépenses réalisées 2017	339 049,95
Dépenses réalisées 2018	24 390,90
Dépenses programmées 2019	600 000,00
Dépenses programmées 2020	2 500 000,00
Dépenses programmées 2021	1 536 559,15
<b>Total</b>	<b>5 000 000,00</b>

#### RECETTES

	Voté
Subvention Conseil régional	360 000,00
Subvention Conseil départemental	2 000 000,00
Autofinancement	2 640 000,00
<b>Total</b>	<b>5 000 000,00</b>

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE l'ouverture de l'autorisation de programme relatif aux aménagements nord du lac.

Aix-les-Bains, le 21 mars 2019

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 46
- Votants : 49
- Pour : 49
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** AP/CP 028 - Aménagements nord du lac - Ouverture

---

**Date de transmission de l'acte :** 28/03/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 28/03/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2805 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190321-d2805-DE

---

**Date de décision :** 21/03/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.6. Autres délibérations ou décisions